

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 15/148 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DEFINITION DES POLITIQUES DE GOUVERNANCE DU REGISTRE ET DES MODALITES DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCIALISATION DU DOMAINE INTERNET DE PREMIER NIVEAU .CORSICA

SEANCE DU 26 JUIN 2015

L'An deux mille quinze et le vingt-six juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, DOMINICI François, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCESCHI Valérie, GIORGI Antoine, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, NIVAGGIONI Nadine, ORSUCCI Jean-Charles, PAGNI Alexandra, POLI Jean-Marie, PRUVOT Sonia, RISTERUCCI Josette, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à Mme PAGNI Alexandra
Mme BIANCARELLI Viviane à M. BUCCHINI Dominique
Mme CASALTA Laetitia à M. DOMINICI François
M. CASTELLANI Michel à Mme NIVAGGIONI Nadine
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
Mme GIACOMETTI Josepha à M. TALAMONI Jean-Guy
Mme LACAVE Mattea à Mme SIMONPIETRI Agnès
Mme NATALI Anne-Marie à M. SUZZONI Etienne
Mme NIELLINI Annonciade à Mme MARTELLI Benoîte
M. ORSINI Antoine à Mme FERRI-PISANI Rosy
M. de ROCCA SERRA Camille à Mme FRANCESCHI Valérie
M. SANTINI Ange à Mme GRIMALDI Stéphanie
M. SINDALI Antoine à M. GIORGI Antoine

ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

FRANCISCI Marcel, LUCCIONI Jean-Baptiste, MOSCONI François, VALENTINI Marie-Hélène.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 05/25 AC de l'Assemblée de Corse du 25 février 2005 relatif à la politique de la Collectivité Territoriale de Corse en matière de nom de domaine sur Internet,
- VU** la délibération n° 11/147 AC de l'Assemblée de Corse du 24 juin 2011 approuvant la démarche d'obtention et d'exploitation du nom de domaine .corsica,
- VU** la délibération n° 14/092 AC de l'Assemblée de Corse du 17 juillet 2014 approuvant la première mise en œuvre et l'exploitation du domaine de premier niveau .corsica,
- VU** la délibération n° 14/210 AC de l'Assemblée de Corse portant approbation du budget primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2015,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

APPROUVE le rapport.

ARTICLE 2 :

APPROUVE les politiques d'enregistrement, de lancement et tarifaire du domaine .corsica.

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à ajuster les politiques d'enregistrement, de lancement et tarifaire du domaine .corsica.

ARTICLE 4 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer, rompre et exécuter les contrats RRA (Registry Registrar Agreement) pendant toute la durée de l'exploitation du domaine .corsica.

ARTICLE 5 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les conventions de partenariat dans le cadre du programme de lancement Pionnier.

ARTICLE 6 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à mettre en place et supprimer une Régie d'avances et de recettes pour la gestion des recettes et des dépenses du domaine de premier niveau .corsica,

ARTICLE 7 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer tous les actes, marchés associés et prendre toute disposition relative à la bonne exécution de l'exploitation du domaine .corsica.

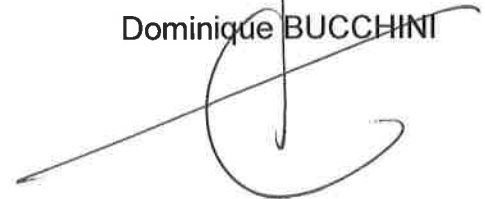
ARTICLE 8 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 juin 2015

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.

ANNEXES

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION 15/148 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT

Objet de l'acte : DEFINITION DES POLITIQUES DE GOUVERNANCE DU REGISTRE ET DES
MODALITES DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCIALISATION DU
DOMAINE INTERNET DE PREMIER NIVEAU . CORSICA

.....
Date de décision: 26/06/2015

Date de réception de l'accusé 01/07/2015

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 15_148

Identifiant unique de l'acte : 02A-232000018-20150626-15_148-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .3 .10

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des regions

NTIC Réseaux

Date de la version de la 16/04/2009

classification :

.....
Nom du fichier : DELIBERATION N° 2015-148 AC.doc (02A-232000018-20150626-
15_148-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : DELIBERATION N° 2015-148 AC - Annexe 5 - Contrat Registre.pdf
(02A-232000018-20150626-15_148-DE-1-1_2.pdf)
ANNEXE A LA DELIBERATION 15-148 AC - ANNEXE 5

Annexe : DELIBERATION N° 2015-148 AC - Annexe 4 - Projet de convention.pdf
(02A-232000018-20150626-15_148-DE-1-1_3.pdf)
ANNEXE A LA DELIBERATION 15/148 AC - ANNEXE 4

Annexe : DELIBERATION N° 2015-148 AC - Annexe 3 - Politique tarifaire.pdf
(02A-232000018-20150626-15_148-DE-1-1_4.pdf)
ANNEXE A LA DELIBERATION 15/148 AC - ANNEXE 3

Annexe : DELIBERATION N° 2015-148 AC - Annexe 2 - politique de lancement.pdf
(02A-232000018-20150626-15_148-DE-1-1_5.pdf)
ANNEXE A LA DELIBERATION 15/148 AC - ANNEXE 2

Annexe : DELIBERATION N° 2015-148 AC - Annexe 1 - politique
d'enregistrement.pdf (02A-232000018-20150626-15_148-DE-

1-1_6.pdf)

ANNEXE A LA DELIBERATION 15/148 AC - ANNEXE 1